

2025

Villes et villages fleuris

RIBÉRAC

Préservons & embellissons
notre cadre de vie

Ville de Ribérac



SOMMAIRE

MISE EN OEUVRE DU PROJET MUNICIPAL

5

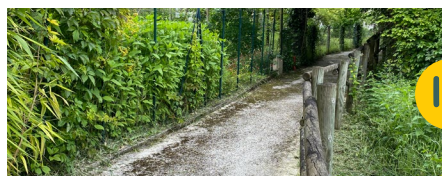


3

FICHE D'IDENTITÉ

VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

12



10

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

18

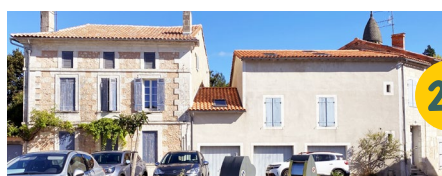


14

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

20



LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

RIBÉRAC, ville-centre du territoire, mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en faveur de l'environnement et du développement durable. Cette démarche, qui nous tient tant à cœur, ne se limite pas à une simple succession d'actions : elle incarne une véritable volonté de préserver et de valoriser notre cadre de vie tout en renforçant notre attachement à notre commune.

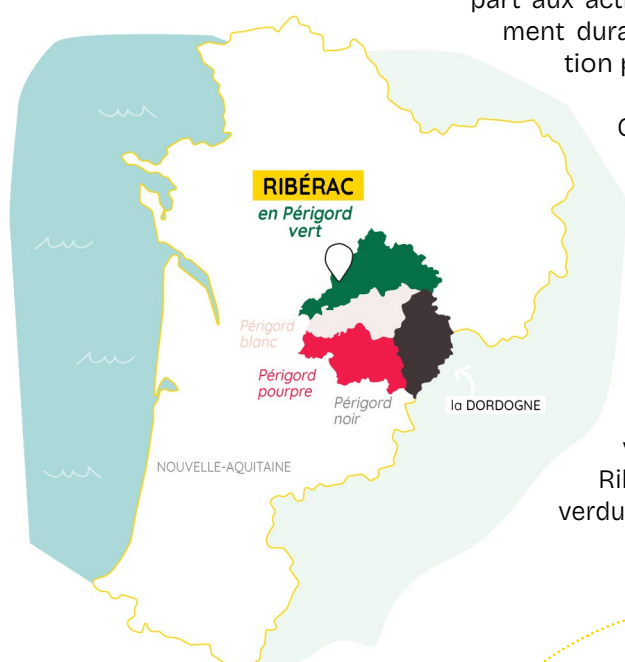
Chaque fleur plantée, chaque espace vert aménagé témoignent de cet engagement profond envers l'environnement et le bien-être des habitants. En embellissant nos rues, nos parcs et nos jardins, nous favorisons des lieux de rencontre, de partage et de convivialité. Notre politique de fleurissement est ambitieuse mais raisonnée : elle conjugue esthétisme et respect de la biodiversité. Pour ce faire, la Ville encourage son service des Espaces Verts à adopter des pratiques plus respectueuses :

réduction de l'arrosage, choix d'espèces adaptées, lutte contre le gaspillage, fauchage tardif, installation de ruches et de nichoirs à oiseaux... Chaque initiative compte pour façonner un territoire plus durable et harmonieux.

Symboliquement, nous avons mis en place un rendez-vous annuel avec les élèves qui terminent leur cycle élémentaire en les invitant à planter chacun un arbre. Par ailleurs, la Région Nouvelle-Aquitaine nous a permis, dans le cadre d'un appel à projets, de concrétiser un projet d'agro-verger sur la colline de Ribérac.

Cette ambition ne pourrait aboutir sans le dévouement et l'implication quotidienne des élus et des agents municipaux. Mais elle repose aussi sur la participation active de chacun : habitants, jeunes générations et visiteurs sont invités à rejoindre cette dynamique et à prendre part aux actions de développement durable et de valorisation patrimoniale.

Ce dossier illustre notre passion pour la nature et notre engagement à préserver la biodiversité. Il met en lumière les initiatives déjà mises en place ainsi que nos projets futurs, visant à faire de Ribérac un écrin de verdure où il fait bon vivre.



La candidature de Ribérac au label « 3 fleurs » constitue une feuille de route ambitieuse et exigeante. Elle nous motive à poursuivre nos efforts pour inscrire durablement notre politique environnementale dans une dynamique de qualité et d'excellence.

Ensemble, faisons de Ribérac une ville toujours plus verte, accueillante et rayonnante.

Nicolas PLATON - Maire de Ribérac
Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine

Direction de la publication :
Nicolas Platon, Maire de Ribérac
Coordination & rédaction :
Nathalie Jonac
Crédits photos : Ville de Ribérac, Denis NIDOS/CD24, Dordogne Département, Orhidées DR, CCPR, Freepik Macrovector
Conception graphique : Hélène Chaudet
Version imprimée : Nouvelle Imprimerie Moderne, Périgueux
Mars 2025

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

La ville conserve de nombreux témoignages de son passé prestigieux en tant que sous-préfecture au XIX^{ème} siècle. Parmi les **édifices emblématiques** de cette époque, on retrouve : l'hôtel de Ville, l'ancien tribunal, l'ancienne gendarmerie. Le monument le plus ancien et sans doute le plus remarquable de la ville est la Collégiale Notre-Dame, construite au XI^{ème} siècle. À l'origine, elle servait de chapelle du château, dont elle est l'un des rares vestiges encore visibles. Aujourd'hui, cet édifice historique a su se réinventer en accueillant de nombreuses expositions artistiques de peintures et de sculptures, mêlant ainsi patrimoine et culture contemporaine.



Collégiale Notre-Dame



Lavoir de Faye-de-Ribérac

La commune abrite **quatre églises** (dont la Collégiale désacralisée). L'église principale présente une architecture d'influence Mauresque, qui n'est pas sans rappeler la cathédrale Saint-Front à Périgueux. En parcourant le territoire communal, on peut également découvrir **vingt-deux lavoirs**, disséminés sur l'ensemble du territoire de la commune. Ces témoins du passé illustrent la vie quotidienne d'antan et renforcent le charme rural de la ville. Les espaces verts de Ribérac s'étendent sur **24 hectares**.

Dans une volonté de valoriser la richesse de son patrimoine, la ville propose un **parcours découverte** qui invite habitants et visiteurs à explorer les sites historiques tout en profitant d'espaces végétalisés soigneusement aménagés. Ce projet allie **culture, histoire et nature**, pour offrir une promenade immersive au cœur des atouts de la ville.

Un parcours est proposé au départ de l'hôtel de ville de Ribérac (voir pages 6 et 7).

CONTACT

05 53 92 41 51 / mairie@mairie-riberac.fr

Maire : Nicolas Platon

Adjoint en charge des travaux et du développement durable : Dominique Caillou

Directeur des services techniques : Clément Gauthier

Responsable des espaces verts : Arnaud Sicard

Chargé des activités apicoles : Alexandre Mulbach



Vue aérienne centre-ville Ribérac

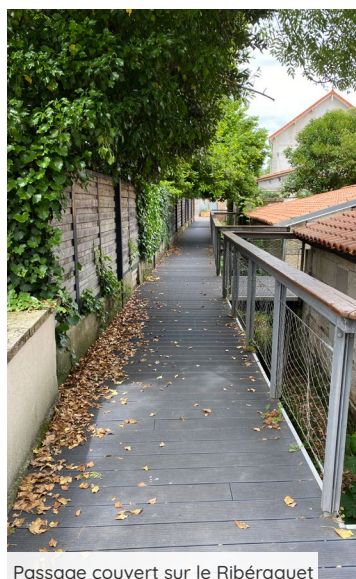
La ville de Ribérac est située au nord-ouest du département de la **Dordogne** en région Nouvelle-Aquitaine à 37 km de Périgueux, au cœur d'un territoire rural dont elle constitue la ville-centre. Elle abrite le siège de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (CCPR) et fait partie intégrante du Périgord Vert.

FICHE D'IDENTITÉ

ASPECT GÉOGRAPHIQUE

La commune s'étend sur un territoire de **22,79 km²**. Son altitude varie de 54 à 142 mètres. Au niveau de la vallée, le sol présente la caractéristique d'être recouvert d'alluvions alors qu'il est calcaire sur les hauteurs. En rive gauche de la ville, se trouve la Dronne, principal affluent de l'Isle. Le Ribéraguet, petit affluent de la Dronne, traverse Ribérac et son centre-ville en coulant du sud au nord. Ce ruisseau est long de 6,82 km. Il est alimenté par le petit ruisseau le Rieuchaud.

La commune fait partie du bassin de la Dordogne reconnu réserve de biosphère.



Passage couvert sur le Ribéraguet



Voie douce du Rieuchaud



Manifestation à Ribérac en 2024

ASPECT CULTUREL ET HISTORIQUE

Connue comme la « **capitale** » du Périgord Vert, la commune est un mélange parfait entre **histoire, nature et douceur de vivre**. Ribérac signifierait « La Rivière » de l'ancien provençal ribierac désignant la rivière, le pays des rives.

Fondée au **XI^{ème}** siècle, la commune conserve aujourd'hui des vestiges de l'époque médiévale et renaissance dans son patrimoine architectural.

Jumelée avec la ville de Rietberg en Allemagne depuis 1982, elle développe des échanges réguliers notamment avec l'organisation depuis 3 ans de la fête de la bière « Ribiérac ». Cette manifestation s'inscrit dans le riche **programme culturel** proposé aux habitants et touristes, s'illustrant par les dynamiques propositions des services municipaux : cinéma, médiathèque, centre culturel et par le tissu associatif ribéracois.

ANGOULÊME PÉRIGUEUX



Au départ de l'hôtel de ville, nous vous invitons à suivre cet itinéraire qui vous permettra de découvrir le cœur de Ribérac et ses spécificités. Vous explorerez son quartier historique en passant sur le Ribéragnet avant de gravir les hauteurs où se dressent 2 églises remarquables. Vous bifurquerez alors dans un écrin de nature en traversant l'agro-verger offrant un panorama exceptionnel sur la ville. Le chemin des abeilles vous guidera vers le centre, mais n'oubliez pas de vous arrêter au « Jardin des abeilles » : petit jardin aromatique et rucher communal pour apprécier une petite pause fraîcheur au calme. Vous pourrez ensuite reprendre votre route le long du chemin pour rejoindre à nouveau le centre-ville, découvrir ses places pittoresques et, pourquoi pas, faire une pause en terrasse. Il sera alors temps de revenir au point de départ, mettant ainsi un terme à cette agréable promenade hors du temps.

PARCOURS DÉCOUVERTE

CENTRE-VILLE • RIBÉRAC



MUSSIDAN

ASPECT ÉCONOMIQUE

Près de **200 commerces et artisans** sont installés sur la commune pour répondre aux besoins de la population du territoire ribéracois (20 000 habitants). Le marché de Ribérac a lieu tous les vendredis en centre-ville et est très apprécié des habitants et des touristes. En été, de nombreux stands sont présents et génèrent une activité économique importante.

La ville accueille aussi les vendredis matin, de fin octobre à fin mars, un **marché au gras** et de décembre à fin mars, un **marché aux truffes**. Les mardis matin, tout au long de l'année, a lieu le **marché des producteurs**.

Ribérac dispose des principales **structures de services publics nationaux** tels qu'une gendarmerie nationale, un centre de secours et d'incendie, La Poste, France Services mais aussi le siège de la Communauté de Communes et l'office de tourisme.



Marché aux truffes



Marché au Gras



Marché du vendredi

ASPECT SOCIAL

Le **riche tissu associatif** (une cinquantaine d'associations) avec notamment de nombreuses associations sportives, est utilisateur des équipements sportifs existants. La commune dispose de **structures d'enseignement**, public comme privé, allant de la maternelle jusqu'au lycée accueillant + de 1 300 élèves du territoire et, d'un accueil périscolaire. La restauration des écoles communales est assurée en régie (200 repas/jour) avec des produits bio et une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, récompensée par les labels Ecocert et Territoire Bio Engagé, délivré par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les **structures essentielles des professionnels de santé** sont présentes à Ribérac et de nombreuses initiatives sont entreprises par des acteurs publics et privés pour faciliter l'accès aux soins aux habitants et rendre ainsi le territoire plus attractif.



Association cyclotourisme





L'équipe du service des Espaces Verts

SERVICES MUNICIPAUX ET RESSOURCES BUDGÉTAIRES DÉDIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Un **service espaces verts**, constitué de **9 agent-es**, œuvre tout au long de l'année et des saisons, à la valorisation environnementale.

Des renforts d'autres services techniques viennent compléter cette équipe pour des travaux d'aménagements ponctuels. La chargée de communication valorise leur travail en communiquant leurs actions.



Le service possédait plusieurs serres cependant, après leur destruction par la grêle en 2022 et afin de poursuivre la démarche entreprise depuis plusieurs années de **réduction** des coûts d'arrosage et d'émission de CO₂ (chauffage des serres), seule une serre a été conservée pour le bouturage et la division.

En 2024, le **budget** attribué aux achats de végétaux (arbres, arbustes et vivaces) était d'environ **20 000 € en investissement** et d'environ **7 000 € en fonctionnement** pour les plantes annuelles et bisannuelles.

Dans une démarche de transition, depuis 2024, seulement 10 à 20 % d'annuelles et de bisannuelles sont introduits dans les massifs et remplacés par des vivaces, contre près de 70 % les années précédentes. Ce qui conduit à une baisse du budget de fonctionnement de façon pérenne de près de 60 % sur le fleurissement.

Les achats sont réalisés auprès de fournisseurs locaux. Les locaux du service espaces verts sont implantés en cœur de ville.



**DES SERVICES DÉDIÉS
AU CŒUR DE RIBÉRAC**



VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Récompensée par le **label Villes et Villages Fleuris** depuis de nombreuses années et forte de son engagement pour développer et préserver la biodiversité sur son territoire, la Ville poursuit ses actions à court, moyen et long terme. Le processus de labellisation encourage aussi, par les objectifs à atteindre, les élus et les équipes à offrir un meilleur cadre de vie aux administrés et aux visiteurs.



Massif en centre-ville

Ainsi, les **projets d'aménagement** sont élaborés par les équipes techniques et les élus lors de réunions hebdomadaires, pour une mise en place de façon pérenne. Ils tiennent compte du patrimoine local. Les cheminements proposés aux usagers incitent à la découverte de la faune et de la flore.

Afin de permettre une **meilleure adaptation aux changements climatiques**, les aménagements paysagers sont constitués de **3 strates d'arbres, d'arbustes et de vivaces**.

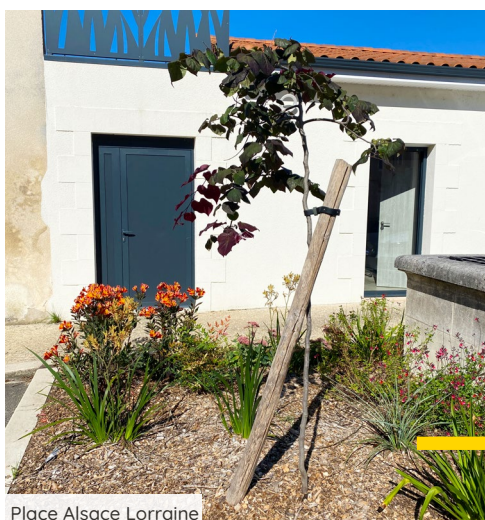
Cela crée une **symbiose** et une entraide à l'enracinement et évite la colonisation des adventices et réduit fortement l'arrosage.

La palette végétale variée offre des floraisons sur plusieurs saisons et favorise la pollinisation. Elle peut être composée de chêne vert (*Quercus ilex*), d'arbre de judé (*Cercis canadensis* « lavender twist »), de ciste (*Cistus*), de pittosporum du Japon (*Pittosporum tobira nanum*), d'agapanthe géante (*Agapanthus alba*), d'alstroemère (*Alstroemeria*).

Toutes les **semences de prairies fleuries** sont uniquement des sélections de plantes pollinisatrices.



Chemin des abeilles



Place Alsace Lorraine

La commune est située sur **4 grands axes** : Périgueux, Angoulême, Montpon-Bordeaux et Mussidan. Il est donc important que les entrées de ville témoignent de l'identité de la commune et de la démarche environnementale entreprise.



Entrée depuis Angoulême : la Dronne



Entrée depuis Mussidan

Aménagement reflétant l'identité de la commune : patrimoine bâti, ruche, nichoir, plantes (vivaces...)

Le travail quotidien réalisé sur la **gestion différenciée** permet de définir des zones et des plannings de travail et ce, afin de préserver l'environnement et la biodiversité.

Les **projets d'aménagement paysager** sont proposés aux élus par les équipes techniques et assurés en régie pour la très grande majorité des espaces verts. L'entretien des cimetières est effectué en collaboration avec un organisme de réinsertion de la commune avec lequel un contrat annuel est souscrit.

Pour mener à bien ses projets, la municipalité s'appuie sur les **préconisations des études réalisées dans le**

cadre de « Petites villes de demain » et conformément au Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire mais aussi les dimensions environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols). Ribérac possède aussi un **plan de sauvegarde et de mise en valeur** sur une partie du territoire dont il convient de se référer. L'entretien de la voirie et des accotements est réalisé par les services intercommunaux et départementaux dans un souci de gestion raisonnée de l'environnement.



ANIMATION & PROMOTION DE LA DÉMARCHE

UNE COMMUNICATION ACCESSIBLE ET RÉGULIÈRE POUR INFORMER & SENSIBILISER LES HABITANT·ES

La Ville de Ribérac a à cœur d'informer ses habitant·es sur les actions environnementales et les démarches engagées en faveur du développement durable. Pour cela, plusieurs canaux de communication sont mobilisés :

✳ **Le journal municipal** : publié chaque trimestre sur papier recyclé, il consacre régulièrement des articles aux initiatives écologiques, comme la gestion différenciée des espaces verts ou les économies d'énergie (ex. : extinction de l'éclairage public la nuit, passage aux ampoules LED).



✳ **Le site internet, les réseaux sociaux** : des articles de fond sont publiés sur Villederibérac.fr et des actualités sont relayées sur la page Facebook « Ville de Ribérac », mettant en lumière des actions comme l'installation de nichoirs, les interventions pédagogiques sur les abeilles ou encore les réaménagements paysagers du centre-ville.

✳ **L'affichage en ville** : des manifestations phares, comme la **transhumance**, sont annoncées sur les panneaux d'affichage pour toucher un large public.



Transhumance par le centre-ville

✳ **Les écoles comme relais d'information** : les nombreuses actions éducatives menées auprès des jeunes sont relayées par les établissements scolaires grâce au soutien des équipes enseignantes, permettant ainsi d'ancrer la sensibilisation dès le plus jeune âge.

IMPLICATION DES CITOYEN·NES DANS UNE DÉMARCHE DURABLE AVEC DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS

La **sensibilisation** passe avant tout par des expériences concrètes et interactives. Parmi les initiatives mises en place :

✿ **Interventions en classe** : ateliers pratiques sur la biodiversité et le monde végétal, fabrication de bombes à graines pour réensemencer l'agro-verger.

✿ **Opération « Un arbre pour les CM2 »** : depuis 2020, 250 arbres ont été plantés en ville, en associant les jeunes élèves et les résidents d'EHPAD pour un moment de partage intergénérationnel.

✿ **Fabrication de nichoirs** avec les élèves de CM1-CM2 pour encourager la biodiversité.

✿ **Découverte du rucher** communal et du rôle des abeilles dans la pollinisation et le développement durable.



Ruche pédagogique



Chemin d'accès à l'agro-verger

MAIS AUSSI DES INITIATIVES PARTICIPATIVES

Les citoyen·nes sont invité·es à prendre part aux **démarches écologiques** à travers différentes actions :

🌍 **Balades urbaines participatives** : échanges avec les habitants pour recueillir leurs attentes et adapter l'aménagement de la ville.

♻️ **Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets** : actions spécifiques dans les cimetières pour améliorer le tri des déchets.

🌿 **Lutte contre les nuisibles sans pesticides** : réunions publiques sur la prévention des moustiques et la lutte contre les frelons asiatiques avec l'association le Rucher du Périgord.

🐦 **Changement des pratiques d'entretien des espaces verts** : affichage de panneaux « Fauchage tardif » pour informer sur les nouvelles méthodes respectueuses de la biodiversité.

UN ATOUT POUR LE TOURISME & L'IMAGE DE LA VILLE : MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE & DES ESPACES NATURELS

Bien que le tourisme soit une compétence intercommunale, Ribérac s'associe activement au développement touristique du territoire en collaboration avec l'Office de tourisme. En 2024, la ville a mis à jour son plan de ville, intégrant les **îlots de verdure** et les **points d'attractivité**.

Les visiteurs peuvent également découvrir Ribérac à travers des initiatives innovantes :

🔍 **Terra Aventura** : une chasse au trésor en centre-ville qui valorise à la fois le patrimoine architectural et les aménagements paysagers.

🏆 **Label « Villes et Villages Fleuris »** : mis en avant sur les publications officielles et affiché à l'entrée de la ville ; ce label reflète l'engagement de Ribérac pour un cadre de vie agréable et verdoyant.

🚶 **Parcours intra-urbain** : lauréat des « 10 plus belles balades et randonnées autour des Villes et Villages Fleuris de Dordogne ». Palmarès 2025 Département de la Dordogne, mettant en valeur un itinéraire de promenade intégrant nature et patrimoine. (voir p. 17)

Grâce à une communication efficace et à des actions participatives, **Ribérac s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie**. Habitants, jeunes générations et visiteurs sont tous invités à prendre part à cette dynamique pour participer aux initiatives de développement durable et de valorisation patrimoniale.



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

La ville favorise la diversité botanique en intégrant des plantes indigènes et en laissant s'épanouir des espaces de nature sauvage comme le verger communal et l'agro-verger sur une surface de 56 000 m².



Site de l'agro-verger

Créé en 2016 avec l'appui du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine, le **verger communal** joue un rôle essentiel dans la conservation des espèces rustiques locales, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine naturel et fruitier de la région.

Dans une démarche écologique globale, Ribérac a signé la charte « Zéro-phyto » depuis 2011, s'engageant ainsi à éviter l'usage de pesticides pour préserver la santé des habitants, des animaux domestiques et de la faune sauvage. En collaboration avec l'association SFO d'Aquitaine pour le relevé d'orchidées recensement en 2024, **4 sortes d'orchidées** sont présentes :



Orchis pyramidal

Orchis bouc



Orchis abeille



Orchis mouche

(DR / Crédit orchidées)

DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS PENSÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ribérac ne se contente pas d'entretenir ses espaces verts : elle les **enrichit et les adapte aux défis climatiques**.

 **Diversité végétale** : la palette de plantations s'élargit avec des variétés aux multiples couleurs et textures, rendant les massifs encore plus attrayants.

 **Gestion raisonnée de l'eau** : les choix de végétaux tiennent compte des types de sols et des conditions climatiques afin de limiter la consommation d'eau et d'assurer une pérennité maximale aux plantations.

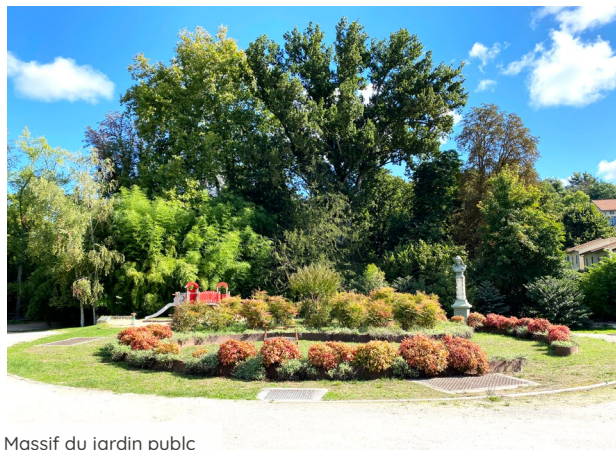
 **Inventaire du patrimoine arboré** : un suivi quotidien des arbres et massifs permet d'assurer leur entretien et leur protection tout en intégrant des éléments paysagers esthétiques et fonctionnels.

La sélection des arbres pour l'opération « un arbre pour les CM2 » permet de compléter la diversité du patrimoine arboré.

 La Ville mène une réflexion pour un plan de **renouvellement des arbres** qui viendra ainsi compléter le plan de renouvellement du patrimoine arboré. La majorité des arbres remarquables a été plantée entre 1897 et 1940.



Massif de l'hôtel de ville



Massif du jardin public

Fruitiers

Prunier mirabelle de Nancy, poirier bon chrétien Williams, pomme pierre Malus, figuier madeleine (Ficus carica).

Collection de chênes

Chêne vert (*Quercus ilex*), chêne chevelu (*Quercus cerris*), chêne liège (*Quercus suber*), chêne à feuille de châtaigner (*Quercus castaneifolia* « Green Spire »).

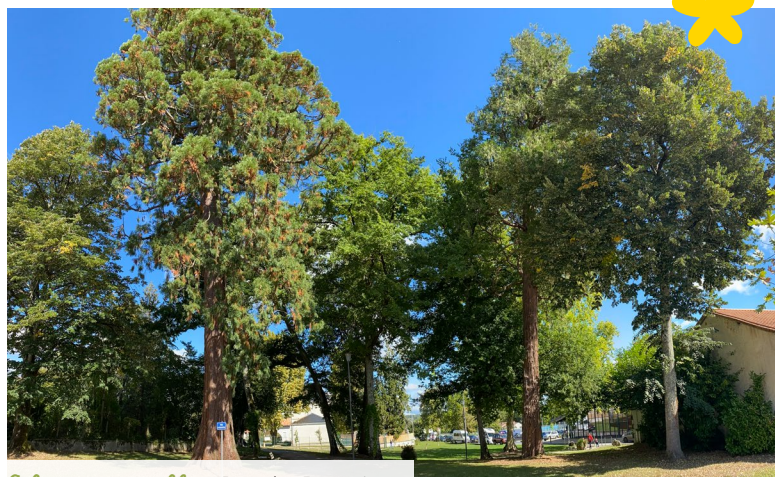
Haies champêtres

Houx vert (*Ilex aquifolium*), laurier-sauce (*Laurus nobilis*), amélanchier du canada (*Ame-lanchier canadensis*), érable champêtre (*Acer campestre*).

ARBRES & ESSENCES PLANTÉS



Plantation des arbres par des élèves de CM2



Arbres remarquables - Parc des Beauvières



Cyprès chauve – Parc du jardin public

Sous l'impulsion du Maire Jules Brunet créateur du jardin public, 2 cyprès chauve (taxodium) ont été plantés et sont aujourd'hui estimés à 130 ans.



Cyprès chauve – Place Débonnière

Le cyprès chauve, place Débonnière, d'une hauteur de 34,5 m et d'une circonférence de 4,42 m, date de la même période. Il est intégré dans le projet de classement des arbres remarquables.

UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE MARQUÉE PAR LA BIODIVERSITÉ

Ribérac se distingue par ses engagements en faveur de la biodiversité, notamment à travers des initiatives qui **valorisent les insectes pollinisateurs et les oiseaux**.



Ruche naturelle - Site de l'agro-verger



Ruches du jardin des abeilles

 **Le label Apicité 2 abeilles** : la Ville met en avant l'apiculture urbaine grâce à ses ruchers, installés à différents endroits et accompagnés de plantes mellifères dans les massifs. Des décorations, à la fois réelles et artistiques, viennent également sensibiliser la population à l'importance des abeilles.

La production de miel communal est transmise à la cuisine centrale qui le transforme pour la préparation de repas ou de goûters pour les enfants ribérois. En 2024, 81 kilos ont été produits ce qui a permis à la municipalité d'offrir un pot de miel à chaque élève de CM2 et aux nouveaux habitants de la commune.

En 2015, la Ville de Ribérac a réalisé un **rucher pédagogique** appelé « **Le jardin des abeilles** » implanté au milieu de plantes mellifères et aromatiques.

Dans la poursuite de la **Démarche zéro phyto** (2011), les actions entreprises ont aussi pour but de sensibiliser le grand public à la fleur spontanée. 10 ans plus tard, la Ville a été récompensée par le Département de la Dordogne pour son initiative remarquable.

🍌 **Des nichoirs** disséminés partout dans la commune : ils attirent de nombreux oiseaux qui participent activement à l'équilibre écologique des espaces verts.

🏰 **Des réalisations paysagères en lien avec l'histoire locale** : par exemple, le rond-point des Pennelles rappelle l'héritage viticole du territoire avec une plantation de vignes, évoquant le passé seigneurial du château.

QUAND NATURE ET FÊTIVITÉS SE RENCONTRENT

Ribérac ne manque pas d'idées pour **associer nature et animations festives**, notamment lors des célébrations de fin d'année.

🌲 **Des créations de Noël végétales** embellissent les places et les ronds-points : forêts de sapins, cadeaux, hottes apportent une touche décorative au centre-ville.

🌿 **Des décorations naturelles & éco-responsables** sont réalisées pour les vœux du Maire et le repas des Aîné(e)s, avec des compositions florales à base de pommes de pin, de mousse et d'autres éléments naturels.



Mésanges charbonnières



Serpolet (thymus serpyllum)

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS



Présentation pédagogique à l'occasion du départ de la transhumance depuis l'agroviverger

La préservation & la restauration de la biodiversité sont des engagements de tous les jours et qui s'imposent aux collectivités. Porté par l'intercommunalité dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec le soutien de la Région et du Département et la collaboration de la CCPR, la Ville a mis en place :

★ **Un réservoir de biodiversité** favorisant la pollinisation, l'arboriculture, et l'éco-pâturage sur les coteaux de Ribérac et offrant ainsi un espace naturel riche et fonctionnel dans une zone autrefois peu végétalisée et laissée en friches. Un second espace est réservé à l'éco-pâturage sur le coteau de la cité scolaire.

★ **Des circuits pédagogiques et itinérants** : de nouveaux parcours sensibilisent les habitants à la nature en ville et augmentent la part des zones protégées sur le territoire.

GESTION DES SOLS ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le territoire de Ribérac, composé de **sols argilo-calcaires**, est soumis à des variations climatiques importantes pouvant provoquer des retraits et des gonflements des sols. Cela impacte directement les bâtiments, les aménagements urbains et les végétaux, pouvant conduire à l'abattage d'arbres et à la disparition de certaines espèces.

💧 **Gestion des eaux souterraines** : bien que ces eaux soient une source d'alimentation pour l'usage des services techniques, elles peuvent également causer des dégâts sur le bâti en période d'inondations. La gestion des cours d'eau est assurée en partenariat avec le SRB Dronne, notamment pour l'entretien & la mise en place d'actions adaptées.

♻️ **Valorisation des ressources hydriques** :

★ **Captage** des eaux de source et **récupération** des eaux de pluie dans un bassin d'orage pour le nettoyage et l'arrosage : 9 m³ par semaine (hors terrains de sports).

★ **Paillage des plantations** avec les déchets verts broyés, y compris les sapins de Noël qui sont mélangés à d'autres essences afin d'éviter la modification du Ph du sol et, pour préserver l'humidité des sols et limiter l'impact de la sécheresse. Le paillage est stocké dans une cellule pour fermentation, pendant 6 mois, dans le but de lutter contre les maladies et les champignons au collet. Le service utilise ~60 m³ de paillage par an.



Signalétique du fauchage tardif



Fontaine place Débonnière



Paillage des massifs

CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Ribérac met en œuvre différentes actions pour atténuer les effets du réchauffement climatique et améliorer le cadre de vie des habitants :

Aménagements écologiques :

- Création de cimetières paysagers.
- Déploiement de points de fraîcheur en milieu urbain.
- Plantation d'arbres aux endroits stratégiques pour apporter de l'ombre & réguler la température.

- Végétalisation des espaces publics pour améliorer la qualité de l'air et la biodiversité locale.

Engagement des services municipaux :

- Cuisine centrale : Adaptation des repas pour réduire le gaspillage alimentaire & compostage des déchets réutilisés dans les massifs urbains. Compost = 6m³.
- Entretien des terrains sportifs avec des engrais organiques respectueux de l'environnement.
- Recyclage des tontes de gazon en les valorisant auprès d'un agriculteur local.



Cimetière principal - Enherbement

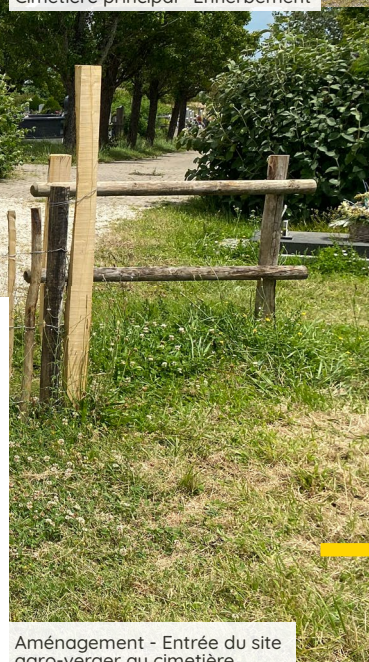
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION DE L'IMPACT LUMINEUX

La collectivité agit également sur l'éclairage public pour **réduire sa consommation énergétique et préserver la faune nocturne** :

- Modernisation des lampadaires avec des ampoules LED.
- Extinction nocturne des luminaires en périphérie de la ville

pour limiter la pollution lumineuse et favoriser la biodiversité.

- Diminution de 50 % de l'intensité lumineuse à partir de 22h30 dans le centre-ville.



Aménagement - Entrée du site agro-verger au cimetière

Gestion de l'eau :

- Arrêt des fontaines de la ville depuis 2023 pour recharger les nappes phréatiques.

Assainissement et désimperméabilisation :

- Séparation des eaux pluviales et usées pour une meilleure gestion des ressources hydriques.
- Réfection des trottoirs et des cimetières pour améliorer l'infiltration naturelle des eaux et limiter le ruissellement. Utilisation de 2 techniques d'enherbement avec une semence adaptée et un feutre pré-semé pour éviter le ravinement et favoriser la circulation piétonne et VL.



QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

UN CADRE DE VIE DURABLE ET AGRÉABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, suite à la décentralisation de la police de la publicité, la gestion des publicités et enseignes est devenue une compétence communale. A Ribérac, elle est assurée par le service urbanisme qui applique les règles du code de l'environnement.

Soucieuse de préserver son environnement urbain, la Ville met en œuvre des actions pour encadrer les rénovations de bâtiments publics et encourager les particuliers à améliorer leur patrimoine.

Rénovation encadrée

Les travaux sont régis par le PLUi et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur protégé. Une aide financière est proposée aux particuliers pour la rénovation des façades d'immeubles, afin d'embellir le cœur de ville et de préserver l'architecture locale.



Futur complexe sportif



Aménagement place Alsace-Lorraine

Zone ZAENR* - vers un territoire à énergie positive

L'ensemble du territoire communal est intégré en ZAENR une démarche incitant à la réduction de la consommation énergétique par l'accompagnement à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les habitants. La municipalité envisage, quant à elle, l'installation d'une toiture solaire pour le nouveau complexe sportif, dont le chantier a débuté fin 2024. Ce gymnase sera équipé d'un système de chauffage géothermique pour favoriser une énergie propre & locale.

La préservation de l'environnement constitue un enjeu majeur et prioritaire pour la Ville de Ribérac. Ainsi, la rénovation énergétique des bâtiments est au cœur des préoccupations et s'intègre dans tous les projets menés par la commune : isolation thermique, modernisation des systèmes de chauffage, géothermie, panneau photovoltaïque... Autant que possible, Ribérac intègre ces solutions pour optimiser ses consommations énergétiques et réduire son empreinte carbone.

Modernisation des réseaux

Lors des projets municipaux, une attention particulière est portée à la suppression des réseaux aériens et à l'amélioration des infrastructures. Ce fut le cas lors de l'installation de la fibre optique, assurant une meilleure intégration paysagère et une modernisation des services.

* Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables

RIBÉRAC S'ENGAGE À MAINTENIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE GRÂCE À UNE GESTION EFFICACE DE L'ESPACE PUBLIC



Service dédié à la propreté :

Une équipe municipale agit au quotidien pour entretenir les rues et les espaces publics. Malgré un réseau important de voies, l'entretien est assuré en régie en partenariat avec l'intercommunalité.



Mobilier urbain responsable :

Le choix des équipements, tels que les bancs et les tables, est porté sur du mobilier fabriqué à partir de matériaux recyclés. Tous les nouveaux projets prennent en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le choix des matériaux pour les aménagements s'oriente, autant que possible, vers le bois ou des matériaux de récupération. Le service utilise des essences locales : châtaigniers pour les canivelles, les arbres abattus pour créer du mobilier, des supports de plantes grimpantes...

L'objectif est pluriel : recyclage et association des matériaux et des végétaux.



Aménagement - Parking du cinéma



Chêne pour mobilier

DÉVELOPPEMENT DES ESPACES VERTS ET MOBILITÉ DOUCE

La Ville œuvre pour un environnement attrayant et accessible, en privilégiant la nature et les déplacements doux.

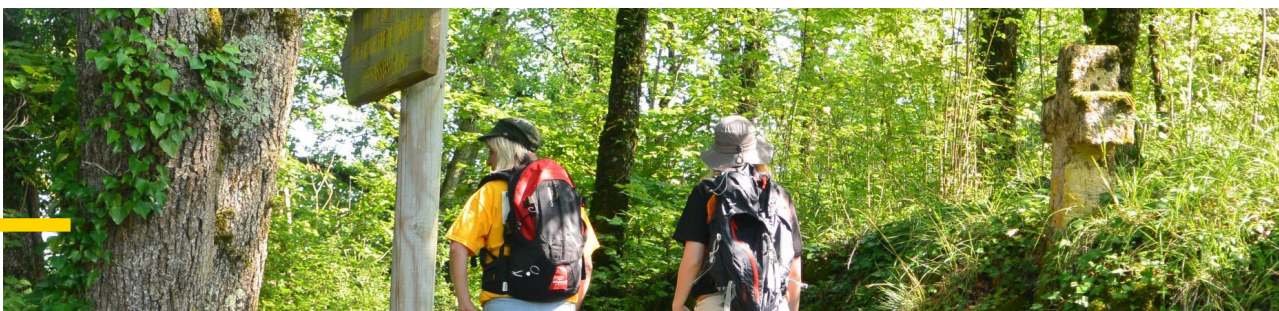


Création et préservation des espaces verts avec l'aménagement de voies douces au sein de la ville, le long du Ribéraguet et du Rieuchaud, offrant un cadre agréable pour la promenade et la détente où les promeneurs peuvent retrouver des frênes fleurs (*Fraxinus ornus*).



Santé et bien-être des habitants avec l'accès à un parcours santé aménagé pour encourager l'activité physique et en proposant aux enfants de la commune une restauration scolaire biologique, privilégiant des produits sains et locaux.

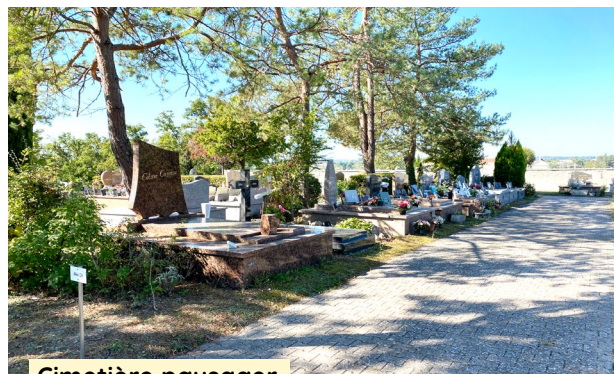
Un engagement global pour un territoire durable. À travers ces initiatives, Ribérac construit un environnement plus vert, plus accessible et plus agréable à vivre, en conciliant patrimoine, innovation et écologie.



ANALYSE PAR ESPACE



Entrée de la commune sur l'axe de Mussidan : identité de la ville et de la démarche environnementale



Cimetière paysager



Abords d'établissements publics : école maternelle des Beauvières et hôtel de ville



Aménagements paysagers du centre-ville



Espaces naturels : agro-verger zone d'éco-pâturage - ruche naturelle

Autres espaces



Zone humide - le Rieuchaud

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Fleurir le Périgord au naturel 2025
Les initiatives remarquables dans nos villes et villages fleuris !



Mention spéciale décernée à
Ribérac
Prix pour son
Jardin des Abeilles

Dordogne - PÉRIGORD - Villes et Villages Fleuris - Département Forestier

Prix pour le jardin des abeilles - Villes & villages fleuris : initiatives remarquables

DES RANDONNÉES EN DORDOGNE !

Les 10 plus belles balades et randonnées
autour de nos Villes et Villages Fleuris

Palmarès 2025



Lauréat du prix 2025
des 10 plus belles balades et randonnées
autour de nos Villes et Villages
Fleuris de Dordogne

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENTS

PROJETS 2025

RÉALISATIONS DEPUIS LE 20 JUIN 2022

À cette date, la commune a subi un violent orage de grêle causant d'importants dégâts notamment sur les toitures.

L'ensemble des bâtiments municipaux a été impacté et a été réparé ou rénové dans le respect des réglementations et conformément aux prescriptions des architectes des bâtiments de France.

De nombreux végétaux ont aussi été détruits et des arbres ont été très endommagés obligeant parfois à l'abattage. Cela a conduit à mener une réflexion pour une campagne de remplacement pour une meilleure gestion environnementale des espaces verts, tout en tenant compte du changement climatique.



Grands travaux :

Pour la construction du nouveau complexe sportif dont les travaux ont commencé fin 2024, des études ont été réalisées pour la mise en œuvre d'un projet de végétalisation et de circulation douce autour de cet équipement.

Poursuite des actions déjà initiées :

- ★ Campagne de revégétalisation du territoire.
- ★ Interventions pédagogiques dans les écoles pour la lutte contre les moustiques avec la pose de nichoirs pour chauves-souris.
- ★ Aménagement du site de l'agro-verger avec l'implantation de vignes rappelant les anciennes terrasses cultivées du passé seigneurial du château.
- ★ Projet de végétalisation de la rue Marc Dufrasse.

Nouvelles initiatives :

- ★ Projet de classement des quelques arbres remarquables sur des terrains communaux mais aussi auprès d'un particulier afin d'en assurer leur protection - label Arbres remarquables de France.
- ★ Recensement de l'ensemble du parc arboré dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- ★ Mise en place de caméras dans un des 70 nichoirs multi espèces.





Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE